

L'écho de la RENTREE

Chers parents

C'est avec beaucoup de plaisir que je reprends la plume pour écrire ce 1er écho de Savio de l'année. Comme à l'habitude, l'été pluvieux de Douala a mis à rude épreuve nos écoles.

C'est pourtant une équipe pédagogique motivée qui a accueilli vos enfants début septembre. En grande partie renouvelée et étoffée de 7 enseignantes anglophones, je leur souhaite tout comme à chaque enfant une excellente année scolaire placée sous le signe de la réussite.

Ce premier « écho de Savio » traite des informations de rentrée et vous éclaire sur les organisations pédagogiques. Bonne lecture !

Mme Thomas Valérie

L'équipe enseignante 2012/2013

À la maternelle, 8 classes dont 2 classes bilingues :

2 classes PS : Mme POCHERON Charlotte et M. LEGRAND Nicolas
 1 classe MS : Mme JOB Sibylle
 2 classes MS bilingues : Mme Jackline BEAUFILS et M MONSARRAT Laurent
 3 classes de GS : Mmes DUCHATELET Marie-Laure, MONSARRAT Catherine et GASSAMA Gladys

pour 200 élèves.

À l'élémentaire, 16 classes :

3 classes de CP : Mmes DETREZ Danièle, CINDRIC Isabelle et WACHTER Marie-Clara
 3 classes de CE1 : Mmes DARMOIS Marie-France, POISSONNET Patricia/BOYET Stéphanie et GILSON FRANCE Caroline
 3 classes de CE2 : Mmes DOUAUD Blandine, PETIT-JEAN Anne et M. SATABIN Fabrice
 3 classes de CM1 : Mmes NDONGO DIYE Florence, TISSIER Agnès et BOUMBANDA Marina
 1 classe de CM1/CM2 : Mme VOGEL Chris
 3 classes de CM2 : Mmes OLLIVIER Anne-Cécile, VERKEIN Véronique et M. TRAMIER Yann

Les goûters à Savio



Suite aux constats trop fréquents de goûters inadaptés pour les enfants et à l'augmentation des enfants en surpoids, nous avons décidé, en collaboration avec l'équipe enseignante, de mettre en place une semaine type de goûter :

La boisson étant de l'eau, ce menu est fixé jusqu'à la fin de l'année.

- le **lundi** : biscuit
- le **mardi** : fruit ou légume cru
- le **mercredi** : laitage
- le **jeudi** : compote ou fruit
- le **vendredi** : pain avec un assortiment (ex : barre de chocolat, vache qui rit ...)

Cet aménagement est destiné aux enfants de **maternelle** et les enfants de l'**élémentaire** sont invités à s'en inspirer. Pour les plus grands, le temps du goûter du matin est à réfléchir en famille et en fonction de l'emploi du temps, ce n'est plus un temps obligatoire.

Perrine Franco-infirmière

Les horaires de l'école : Ils ont changé cette année pour l'élémentaire !

ELEMENTAIRE :

Tous les jours de 8h à 12h20
 Mardis et jeudis : 14h20 à 16h - CP et CE1
 Mardis et jeudis : 14h20 à 16h30 - CE2, CM1 et CM2

MATERNELLE : comme l'an passé

Matins : 8h15 - 12h15
 Après-midis : 14h15 - 16h15

Sécurité / incivilité

Nos écoles se situent dans des rues passantes à double sens. Il est vrai que nous n'avons pas de véritables zones d'attente pour les véhicules et que les parvis des écoles sont étroits voire inexistants. Néanmoins, un peu plus de discipline de la part de certains conducteurs permettrait plus de fluidité. (stationnement à contre sens, 1/2 tours en pleine circulation, arrêt sur la voie...)

Nous réfléchissons à de nouveaux aménagements.

Sortie à 16h

Les enfants de **CP** et **CE1** sortent les mardis et jeudis à 16h.

Seuls ceux ayant un frère ou une sœur en CE2, CM1 ou CM2 sont autorisés à rester.

Ce service est uniquement destiné aux fratries de l'élémentaire.

Sport ! C'est avec grand plaisir que les enfants ont débuté les activités sportives dans le cadre du gymnase. Toutes les séances de sport ne se dérouleront pas au lycée mais nous profiterons selon les classes : de la piscine, du mur d'escalade, de la grande salle, de la salle de gym ...

L'anglais

Notre équipe d'anglais s'est beaucoup étoffée cette année afin d'assurer les 2h30 en CP et CE1, les 3h30 en CE2, CM1 et CM2, les classes bilingues en moyenne section et la DNL en maternelle et en cycle 3...

Classes bilingues : Jackline BEAUFILS
CP: Mme CARRE Létitia
CE1: Mme BAHER Ifdal
CE2: Mme NGO Bahel
CM1: Mme MOUKOURI Marie-Jeanne
CM2: Mme MICHEL Ouiam

Mme Elsa HELOU renforce l'équipe en assurant les remplacements.

Réunions de rentrée

IMPORTANT !

En maternelle : mardi **24 septembre 2013** de 17h à 19h à la maternelle.

À l'élémentaire :
jeudi **26 septembre 2013** de 17h à 19h pour les **CE2, CM1 et CM2**

Le mardi **1 octobre 2013** de 17h à 19h pour les **CP et CE1**.

Certains enfants n'ont toujours pas leur matériel. Avoir ses livres et ses fournitures est incontournable. Je vous demande d'être vigilant.

Les assurances

Il est obligatoire de contracter une police d'assurance « responsabilité civile chef de famille » pour toute inscription à l'école.

C'est ensuite de la responsabilité de la famille de transmettre à l'école les justificatifs à jour de cette assurance à chaque rentrée ou en cours d'année selon les dates de vos contrats.

Les absences de vos enfants doivent être signalées prioritairement par mail à : petitsavio@yahoo.fr

Les élections de parents

Les parents d'élèves sont des acteurs importants de la vie de l'école.

Vous allez être sollicités pour être représentants des parents dans 2 instances :

- **le conseil d'école** : réunions propres au 1er degré où l'on discute essentiellement du fonctionnement de la maternelle et de l'élémentaire, des projets pédagogiques et de tout ce qui touche à l'école

- **le conseil d'établissement** : réunions souvent plus longues puisque l'on statue sur les décisions du conseil d'école et où l'on aborde les problématiques liées au collège-lycée ainsi qu'à l'établissement dans son ensemble (présentation du budget, politique d'équipements, politique immobilière...)

Leur fréquence est fixée à 1 réunion par trimestre. (durée moyenne d'un conseil d'école 2 heures, d'un conseil d'établissement 3h30)

Communication

Attention l'ensemble de nos informations est accessible sur notre site internet, n'hésitez pas à le consulter !

Nous mettons également en place de nouveaux outils nous permettant de communiquer par messagerie électronique ou téléphonique, sans oublier nos panneaux d'affichages extérieurs et bien-sûr l'écho de Savio.

Les enfants ont un cahier de liaison qui devrait changer de forme au cours de cette année.

L'accueil du matin à l'élémentaire

Cette année est mis en place un accueil pour les enfants arrivants de loin ou dont les parents rencontrent de fortes contraintes professionnelles. Cet accueil se fera à partir de 7h15. L'admission de chaque enfant est soumise à l'examen d'un dossier comportant une lettre d'explication, un justificatif de domicile, un certificat de travail du ou des parents. Ce dossier est à déposer au secrétariat de l'école d'ici la fin septembre. Le nombre de place reste limité.

L'aide aux devoirs

L'aide aux devoirs n'existera plus sous la forme que vous connaissiez. Elle est remplacée par l'accompagnement personnalisé (devoirs, révisions de certaines notions) qui se déroulera les lundis, mercredis et vendredis après-midis pour des raisons de rythme.

Vous pourrez y inscrire vos enfants qui se retrouveront avec un enseignant de l'école en petits groupes de 8 élèves. L'inscription est annuelle et peut se faire pour 1, 2 ou 3 séances par semaine. Son règlement se fera au lycée au service de l'intendance.

Vous allez recevoir un document de pré-inscription, les inscriptions seront définitives après le règlement des frais. L'accompagnement personnalisé commencera après les vacances d'octobre de 14h à 15h.



Coop !



La section coopérative de l'ASC sera en action après ses élections du 19 septembre. Les activités périscolaires débuteront début octobre. (30 septembre)

Attention, le respect des horaires des activités est la 1ère condition d'accès à celles-ci, ce qui veut dire que s'il y a des retards ou au contraire des enfants déposés bien avant le début de leur séance, ils se verront exclus des activités organisées par la coopérative qui n'ont rien d'obligatoire et qui existent grâce au travail de nombreux bénévoles.

Inscriptions : semaine du 23 au 27 septembre

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de l'école primaire :

Matin : tous les jours du lundi au vendredi de 8h15 à 9h15

Après-midi : mardi et jeudi de 15h45 à 16h45.

Vous pouvez me rencontrer sur rendez-vous par le biais du secrétariat.